

Colloque organisé par l'Equipe de Droit Public de Lyon

LES DELOCALISATIONS

21 Novembre 2013
Amphithéâtre Paul Roubier

Matin : Délocalisations et impôt

Président de séance : Jean-Jack Emsalem, inspecteur des finances publiques, mis à la disposition de la Cour d'appel de Lyon, maître de conférences associé, Université Jean Moulin Lyon 3

9h00 : Accueil

9h15 : Allocution de bienvenue

Franck Marmoz, Doyen, Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3

9h25 : Présentation des termes du débat : délocalisations, localisations et relocalisations

Christelle Bouguillon, Centre d'Etudes et de Recherches Financières et Fiscales (CERFF)

9h50 : Délocalisations et contrainte fiscale

Jean-Luc Pierre, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches Financières et Fiscales (CERFF), Directeur scientifique de la Revue de droit fiscal et du JurisClasseur Procédures fiscales

10h : Délocalisations : les personnes physiques

Le dispositif de taxation des départs

- Laurent Mathély, Avocat ;
- Maryline Saleix, Maître des requêtes en service extraordinaire, magistrat détaché auprès du Conseil d'Etat ;
- Lukasz Stankiewicz, Maître de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3

Le domicile fiscal

- Chantal Marchand et Nathalie Caumon respectivement Administratrice générale des finances publiques en charge de la Direction spécialisée de contrôle fiscal Rhône-Alpes Bourgogne et Administratrice des finances publiques adjointe ;
- Maryline Saleix, Maître des requêtes en service extraordinaire, magistrat détaché auprès du Conseil d'Etat ;
- Lukasz Stankiewicz, Maître de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3

11h : Pause

11h15 : Délocalisations : les entreprises

Les transferts de sièges de sociétés dans l'Union européenne, aspects de droit des sociétés et de droit fiscal

- Georges Cavalier, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3 ;
- Edouard Marcus, sous-directeur chargé de la prospective et des relations internationales, Direction de la législation fiscale, Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Matias de Sainte-Lorette, Administrateur civil, chef du Bureau E 1 de la Direction de la Législation Fiscale, chargé de la négociation et de l'interprétation des conventions fiscales, Ministère de l'Economie et des Finances

Les transferts d'actifs des entreprises

- Edouard Marcus, sous-directeur chargé de la prospective et des relations internationales, Direction de la législation fiscale, Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Matias de Sainte-Lorette, Administrateur civil, chef du Bureau E 1 de la Direction de la Législation Fiscale, chargé de la négociation et de l'interprétation des conventions fiscales, Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Maryline Saleix, Maître des requêtes en service extraordinaire, magistrat détaché auprès du Conseil d'Etat ;
- Frédéric Subra, Avocat associé, Delsol avocats

12h15 : Déjeuner libre

Après-midi : Délocalisations et droit public

Président de séance : Philippe Blachère, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur de l'Equipe de Droit Public de Lyon (EDPL)

14h : Délocalisation et structures administratives

- Elise Carpentier, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

14h30 : Délocalisations et Droit de l'environnement

La délocalisation de la gestion des déchets : l'équité dans la régulation juridique des rapports Nord-Sud

- Philippe Billet, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur de l'Institut de Droit de l'Environnement de Lyon

15h00 : Délocalisation et rapport avec le pouvoir politique

Délocalisation et puissance publique

- Guillaume Protière, Maître de conférences, Université Lumière Lyon 2

Les délocalisations...ce que le droit constitutionnel peut en dire

- Xavier Magnon, Professeur, Université Toulouse 1

